

		
	<p><b>CENTRE NATIONAL DE FORMATION</b></p>	

*Brevet Professionnel de la Jeunesse, de  
l'Education Populaire et du Sport,  
spécialité « Educateur Sportif »*

*Mention*

« Activités Aquatiques et de la NATATION »

**Formation 2024/2025**



C.N.F de la FNMNS Maison des sports, 13 rue Jean Moulin CS 70001, 54510 TOMBLAINE

Courriel: [Secretariat.cnffnmns@gmail.com](mailto:Secretariat.cnffnmns@gmail.com)

tel : 0631725546

# PRESENTATION et INSCRIPTIONS

## **BPJEPS AAN :**

Diplôme de niveau IV

### CONDITIONS D'ACCES :

- Être titulaires des TEP :
- Être âgé(e) de 18 ans à la fin des EPMSP le 10 Octobre 2024.
- Être titulaire du BNSSA + PSE1 à jour de formation continue
- Niveau de pratique sportive (4 nages) et expérience de l'animation conseillée

### CALENDRIER :

- **Positionnement :** le 6/09/24
- **Formation :** du 6/09/2024 au 24/06/2025

### PLACES ouvertes à la Formation :

une 25<sup>aine</sup>

### DUREE de la Formation :

672 Heures en centre

### LIEUX de la Formation :

- VILLE DE METZ
- PISCINE DE METZ ET THIONVILLE ET BASSE-HAM

### CONTENU identification des domaines de formation

#### Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP)

- **UC1 :** Encadrer tous publics dans tous lieux et toutes structures
- **UC2 :** Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC3 :** Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation.
- **UC4 :** Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation.

C.N.F de la FNMNS Maison des sports, 13 rue Jean Moulin CS 70001, 54510 TOMBLAINE

Courriel: [Secretariat.cnffnmns@gmail.com](mailto:Secretariat.cnffnmns@gmail.com) tel : 0631725546

✍ ENCADREMENT :

*La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnels de la natation et des conseillers pédagogique de l'éducation nationale.*

Secrétariat :           Violaine LAMENDOLA    Tel : 06 31 72 55 46  
Mail : [secretariat.cnffnmns@gmail.com](mailto:secretariat.cnffnmns@gmail.com)

Coordonnateur :     Daniel INDRIGO            Tel : 06 60 14 80 76  
Mail : [daniel.indrigo@gmail.com](mailto:daniel.indrigo@gmail.com)

Responsable Péda    Raymond PRZYBYLSKI    Tel : 06 32 61 08 58  
Mail : [rprz@orange.fr](mailto:rprz@orange.fr)

✍ OBJECTIFS :

*La formation doit préparer professionnellement le stagiaire aux exigences à l'exercice du métier d'éducateur sportif "Natation".*

*Le cursus de formation doit permettre au candidat d'appréhender la diversité des compétences professionnelles, de s'adapter aux évolutions de la demande sociale et de préparer une carrière professionnelle.*

✍ **TARIFS DE LA FORMATION :**

Frais d'Inscription formation..... **80,00€**

**Frais formation** ..... **6100 €**

(Pas de frais d'inscription en formation pour les apprentis)

*BNSSA Obligatoire avant les Tests d'Exigences Préalable (TEP) à l'entrée en formation*

## **DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIERES :**

### **Pour les salariés :**

- Congé Individuel de Formation (*s'adresser à l'employeur*)
- Conventions de Conversion (*voir Pôle emploi*)
- Compte personnel de formation

### **Pour les Contrats Emplois-Formation :**

- Contrat de Professionnalisation
- Possibilité de Contrat d'Apprentissage -30 ans

### **Pour les demandeurs d'emploi (inscrits à l'ANPE) :**

- A. R. I. F.
- Aide de la région Grand Est (*nous consulter*)

### **Pour les sportifs licenciés dans un club :**

- Possibilité contrat d'apprentissage.

Pour accéder à des aides, les stagiaires doivent impérativement réussir les TEP.

## **Toutes les informations disponibles sur les sites internet :**



### **Centre national de formation aux métiers de l'eau (FNMNS) :**

<https://www.fnmns.com/formations/centre-national-de-formation>



### **Centre de Formation des apprentis**

*La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA Form'AS. Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau. Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).*

*Préinscription en ligne via ce lien : <https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription/>.*

*Pour plus de renseignements, contacter le CFA Form'AS par téléphone au 03 88 28 00 05 ou par mail : [contact@form-as.fr](mailto:contact@form-as.fr).*



### **Organisme de formation (CNF de la FNMNS – Grand Est) :**

<https://www.bpjepsaan-fnmns-grandest.fr/>